

Saint-Égrève

le journal

N°261
OCTOBRE 2019



DOSSIER ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets : un effort nécessaire

Service d'aide et de soins à domicile du canton de Saint-Egrève



Accompagner à Domicile pour préserver l'autonomie



Aide à domicile

Soins infirmiers à domicile

Service prévention

Equipe Spécialisée Alzheimer

Télé Assistance

Depuis 1955 partenaire des CCAS, du Département et de l'Agence Régionale de Santé

Info services : ADPA à Saint-Egrève - 2, rue Adolpe Muguet - 04 76 40 05 58

Nous recrutons ! envoyez CV à recrutement@adpa38.fr ou www.adpa38.fr



Sud Isère TéléAlarme
Nbre service de téléassistance 2013



ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève

DEVIS GRATUIT

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !

<p>EXCLUSIVITÉ LOCATION</p>	<p>SAINTEGREVE 24, rue A. Muguet</p> <p>1P+C 27 m², 9e ét. avec asc. BE. Calme. Cave et cellier privatifs. Chauff. collect. Loyer 380 € + ch. 50 €. FA 350 € dont EDL 80 €. Caution 380 €. Dispo. DPE : E.</p>	<p>VOREPPE 62, imp. J. de la Fontaine</p> <p>2P+C 40,21 m² (loi Carrez) 56 m² surf sol. 2e ét. ss asc. Gd balcon. Chauff. ind élect. Loyer 570 € + ch. 10 €. FA 520 € dont EDL 120 €. Caution 560 €. Dispo. DPE F.</p>
<p>ST MARTIN LE VINOUX 52, rue des Rosiers</p> <p>Imm. 2017. 2 P+C 47 m², rdc + terrasse 13 m². TBE. Garage. Chauff. ind gaz. Loyer 573 € + ch. 40 €. FA 613 € dont EDL 150 €. Caution 573 €. Dispo. DPE : B.</p>	<p>FONTANIL CORNILLON 3, allée Simone Veil</p> <p>Dans imm. neuf 3 P+C 61 m². 1^{er} ét. avec asc. Terrasse 19 m². Cellier priv. Chauff. collect. Loyer 760 € + ch. 90 €. FA 810 € dont EDL 170 €. Caution 760 €. Dispo. DPE : B.</p>	<p>SAINTEGREVE 26, rue de la Gare</p> <p>5P+C 92m². 3 ch, séjour double. Cuis. équip. Balcon. Loggia. Chauff. ind gaz. Loyer 822 € + ch. 62 €. FA 884 € dont EDL 250 €. Caution 822 €. Dispo. DPE : B.</p>

www.jbt-immobilier.com

SAINTE-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle **04 76 940 940**

Gremeret
Jardins & Paysages
Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste
Tél. 06 73 49 58 26
remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...
-10%
sur présentation
de ce journal

SNTP

40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL
04 76 56 07 22
www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS
Société Nouvelle de Travaux Publics

CARROSSERIE de la PRIOLA

Tous travaux de carrosserie

Grands, moyens et petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

Les élections municipales auront lieu en mars 2020. Compte tenu de la proximité de cette échéance électorale, monsieur le maire a décidé de ne plus rédiger et de ne plus signer d'éditorial dans le journal municipal.

Toutefois, et en accord avec l'ensemble des groupes représentés au conseil municipal, la publication des expressions politiques est maintenue durant toute la période pré-électorale.



I la Ville | 10-11 |

Tranquillité publique
Vidéoprotection, les travaux avancent

Environnement
Relever les défis de l'énergie



4-9 | les actualités

Hervé Ferrand, fromager "depuis maintenant" !
Enzo donne de la voix dans "The Voice"
Ils sont venus, ils sont (presque) tous là !
Le patrimoine à l'honneur



I dossier | 12-15

Environnement
Collecte des déchets : un effort nécessaire



I les loisirs | 16-19

Focus
"French touch" au RCCN
Evénements
Corps et sens s'installe à Barnave
Recherche picturale



- 20 Info pratique
- 21 Petites annonces
- 22 Expression politique



L'automne au pôle jeunesse



web+



Décidément, ça n'arrête pas du côté du pôle jeunesse ! Les vacances d'été terminées, les animateurs de la ville de Saint-Égrève enchaînent sur une nouvelle saison pour le plus grand plaisir des plus de douze ans. Pour preuve, le carton plein du BTR show dont l'édition de cette année a une fois de plus rassemblé les riders venus de toute l'agglomération. Continuant sur cette lancée, la

structure organise une foule d'activités variées du lundi 21 au jeudi 31 octobre prochains, histoire "d'ambiancer" les vacances d'automne. Stages sportifs, ateliers de sensibilisation aux handicaps, sorties diverses et variées, soirée Halloween et même un séjour culturel à Barcelone... Ça va être compliqué de s'ennuyer pendant ces deux semaines ! ■

En savoir + : 04 76 56 59 80.

ENQUÊTE D'OPINION : durant les vacances, le pôle jeunesse va sonder les jeunes pour connaître leur opinion sur l'emplacement choisi pour implanter la borne de rechargement solaire au niveau du Pont de Vence (projet retenu dans le cadre du budget participatif)

(8/11) C'est la date à laquelle le pôle jeunesse organise un grand quiz familial sur les écrans et outils numériques.

Tremplin jeune talents



Alerte ! Pour participer à l'édition 2019 du tremplin jeune talents il faut impérativement faire parvenir son dossier de candidature avant le 16 octobre prochain. Pour mémoire, cette soirée, qui se déroulera le 23 novembre à La Vence Scène, est ouverte à tous les talents ! Pour avoir une chance de monter sur scène afin d'y chanter, danser, faire de l'humour, des acrobatie, du théâtre... Pour avoir une chance d'être sélectionné, il faut avoir entre 12 et 25 ans, s'être inscrit auprès du pôle jeunesse en envoyant sa vidéo de présentation (d'une durée maximum de 5 min) à selections.tremplin@mairie-stegreve.fr ou au pôle jeunesse Saint-Égrève (7 avenue de la Monta). ■

(6 000 €) C'est le budget consacré par la Ville aux aménagements souhaités par les jeunes au niveau de l'espace multisports de Rochepleine inauguré l'été dernier. Sièges "assis-debouts" et filets pare-ballon viendront prochainement.

Le pôle jeunesse "un modèle du genre"

Le pôle jeunesse de Saint-Égrève a été qualifié par la direction départementale de la cohésion sociale de "modèle du genre". En effet, lors de sa visite de cet équipement ouvert aux 12-25 ans, la conseillère d'éducation populaire a apprécié le fait que la structure compte "200 adhérents dont une centaine fréquente le centre très régulièrement". La spécialiste a notamment souligné les points "mixité filles/garçons, inclusion de jeunes en situation de handicap, projets artistiques de qualité professionnelle, ambition éducative affirmée et les séjours d'été remarquablement préparés."

Chapeau le pôle !



Vive la rentrée !

Quelques larmes vite séchées pour certains, beaucoup de sourires et la joie de retrouver les copines et les copains pour la plupart, le jour de la rentrée scolaire, 1597 élèves saint-égrévois de maternelle et d'élémentaire ont rejoint l'un des six groupes scolaires publics de la ville. Cette année, ils se répartissent dans 64 classes différentes (soit une de plus que l'an passé) et 1423 d'entre eux sont inscrits à la restauration scolaire.

Zapping du mois

SEPTEMBRE

Judi
26



Dix ans déjà

Cela fait déjà dix ans que des commerçants non sédentaires sont accueillis sur l'allée cavalière du parc Marius Camet pour y tenir le marché de fin de journée. À l'occasion de la première décennie de ce rendez-vous du jeudi après-midi, une série d'animations festives a été mise en place par les commerçants avec le soutien de la Ville et les participants. Parmi les réjouissances un panier garni de victuailles (bio et ou locales) a été mis en jeu par les vendeurs. La députée et le maire se sont rendus sur place pour cet événement.

BOUCHERIE : une nouvelle boucherie halal, la maison Boutouta, a ouvert ses portes aux Charmettes. La boutique, qui accueille ses clients depuis cet été, propose aussi bien de la viande que de la charcuterie ainsi que quelques produits d'épicerie. Téléphone : 09 86 39 54 65 ou 06 23 78 13 87

En route pour l'accessibilité

En novembre, Saint-Égrève participera au Mois de l'accessibilité de l'agglomération grenobloise en proposant diverses animations pour sensibiliser tout le monde à la question des handicaps sur lesquels chacun est invité à porter un regard neuf. Au programme de ce mois à venir une exposition à la bibliothèque Barnave, une séance ciné-ma différence et un ciné-échange autour du film "Hors normes" à La Vence Scène et encore une soirée "Questions de parents, questions d'acteurs" à la MSF.

En savoir + : saint-egreve.fr

SEMAINE BLEUE : du 7 au 12 octobre, la Ville s'associe à la semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Cinq rendez-vous sont programmés par le CCAS en partenariat avec des associations locales dans le cadre de cette semaine bleue.

Le détail en page 19 ou sur saint-egreve.fr

Hervé Ferrand, fromager "depuis maintenant" !

Aussi second degré que le bonhomme est pince sans rire, Hervé Ferrand affiche clairement sur la devanture de son tout nouveau magasin qu'il est "fromager depuis maintenant". Effectivement, le nouveau commerçant vient de réaliser un grand écart professionnel en ouvrant, le 10 septembre, "Atout fromages". Après une formation hôtelière et un début de carrière dans ce secteur, le Saint-Égrévois a fait un (long) détour professionnel dans le commerce de décoration d'intérieur puisqu'il a longtemps dirigé un magasin de l'enseigne Saint Maclou. À la fermeture de celle-ci, Hervé confie "avoir eu envie de faire autre chose". Et tout naturellement, ce gourmet gourmand est revenu à ses premières amours et s'est réorienté vers le négoce de fromages. "Quand mon ami Régis (Georges, de Vins à cœur NDLR) m'a informé que les locaux à côté de sa cave se libéraient j'ai foncé !". Après avoir travaillé tout l'été à aménager sa boutique, qu'il voulait lumineuse aérée et accueillante, et à dénicher

des producteurs locaux à même de fournir des produits qui correspondent à ses exigences, Hervé peut désormais se consacrer à recevoir ses clients. Conseiller, orienter, proposer... le fromager espère bien mettre tous les atouts de son côté pour satisfaire les amateurs de bonne chèvre.

À côté des grands classiques de vache ou de chèvre, des productions plus exotiques sont proposées comme du Stilton anglais ou un étonnant fromage à la Guinness... En plus de ces produits, le fromager propose aussi à ses clients tout ce qui tourne autour du fromage, des accessoires aux confitures ou même quelques charcuteries triées sur le volet qui accompagnent parfaitement ses produits. Avec un caviste comme voisin direct et un primeur en face, Hervé Ferrand ne doute pas que la synergie entre les enseignes va se développer et des opérations communes sont déjà programmées... Voilà qui met l'eau à la bouche ! ■

En savoir + : 09 72 90 53 48 ou atout-fromages.fr



Une gazelle zéro émission

Quitte à s'engager sur un rallye déjà compliqué, Sophie Tordeux ne fait pas les choses à moitié. Et tant qu'à relever un défi autant le pimenter un peu et, histoire de rajouter de la difficulté, elle a décidé d'aller affronter le désert marocain avec un véhicule 100% électrique. Ainsi, en mars prochain, la Saint-Égrévoise de fraîche date va s'embarquer pour le rallye Aïcha des Gazelles, une épreuve d'orientation 100% féminine au volant d'une E-Méhari, "une voiture 100% électrique dont la batterie a été gonflée et adaptée pour l'épreuve", explique la jeune ingénieure. "Cela fait quelques années que l'idée me trotte dans la tête. Je l'ai proposée à de nombreuses amies mais aucune n'a jamais été partante. Et puis l'an dernier, lors d'une pause, j'en parle à une collègue qui est emballée". Commence alors l'aventure des "SoWomen". Pour boucler les 30 000€ de budget nécessaire afin de prendre le départ, les deux comparses se tournent vers leur employeur de l'époque et montent une association qui leur permet au passage de faire la promotion



Les SoWomen lors de leur premier rallye électrique

de la condition féminine. "L'idée c'est de montrer qu'être une femme notamment dans le milieu du BTP dans lequel j'évolue, n'est pas un frein. Ce qui nous plaît dans cet événement c'est qu'il est entièrement éco-responsable. Et en plus c'est le seul rallye qui

propose une catégorie 100% électrique", continue la pilote pour qui "l'électricité, c'est un enjeu de société". En guise d'entraînement, l'équipage a déjà couru le rallye VEGA dans l'Ain au volant d'une Zoé et se prépare à suivre un stage de navigation de

deux semaines. "Mais ce qui nous prend le plus de temps, c'est la recherche de sponsors pour nous financer car, si le départ est donné en mars, il nous reste encore 1/3 du financement à dénicher. Mais quoi qu'il arrive on partira". ■

(218) équipages prendront le départ du 20^e rallye des Gazelles, 12 concourent dans la catégorie électrique et au moins deux "Gaz'elles" et "SoWomen" embarquent des Saint-Égrévoises.

DÉCLARER SES RUCHES : le ministère de l'agriculture recense les ruches jusqu'au 31 décembre prochain. Toutes les colonies sont à déclarer. Une procédure simplifiée est mise en place sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr
En savoir + : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ou 01 49 55 82 22



Enzo donne de la voix dans "The Voice"

Enzo, du haut de ses 14 ans a déjà une longue carrière artistique derrière lui. Les habitués du microcosme musical local connaissent déjà bien la voix du Saint-Égrévois qui a passé le vendredi 13 septembre dernier les auditions à l'aveugle de "The voice kids". Dernier jeune artiste à concourir dans l'émission du soir, le jeune Saint-Égrévois a séduit Soprano en interprétant "Attention" de Charlie Puth. Soutenu en coulisse par Angie, sa complice de L'Unisson, Enzo a livré une performance impeccable de bout en bout. "Il y a du swag. Tu vas être la surprise du chef!", affirmait son futur coach vocal à l'issue de sa prestation.

Après Florian Barbarot qui l'an dernier s'était distingué sur M6 dans "Top Chef", c'est donc au tour d'Enzo de crever l'écran... Affaire à suivre en "live". ■





Ils sont venus, ils sont (presque) tous là !

Du calme, de la paix, de la verdure, des services... Les raisons qui ont incité de nombreuses familles à venir sur Saint-Égrève sont multiples. À l'occasion de la cérémonie d'accueil des arrivants, les nouveaux résidents de la commune ont pu faire connaissance avec les élus du conseil municipal, des personnels des services de la ville et des représentants du monde associatif. Rendez-vous convivial qui a attiré plus de 80 personnes, cet événement a permis à chacun d'apprendre à connaître ses nouveaux voisins.



Priscilla et Jérémy

retour aux sources

Jérémy Plos, c'est l'enfant du pays. Ancien Saint-Egrévois, le jeune papa de Nino et Giulio avait bien envie de retrouver la douceur de vivre de la ville de Barnave. Et depuis six mois c'est en famille, avec sa compagne Priscilla Tellier et leurs deux enfants, qu'il a retrouvé la ville de son enfance. "Nous avons emménagé en mars dernier vers la caserne des pompiers" se réjouit Jérémy un grand sourire aux lèvres. "Nous cherchions à venir nous installer à Saint-Égrève pour le tram notamment mais aussi pour les autres avantages que présente la ville", renchérit Priscilla qui avoue être particulièrement séduite par "le calme de la commune. Et là où on est super contents, il faut l'avouer, c'est qu'on a eu tout de suite une place en crèche pour Nino et qu'on devrait en avoir une en octobre pour Giulio".

Cerise sur le gâteau pour Jérémy qui travaille de l'autre côté de Grenoble, traverser l'agglomération pour se rendre quotidiennement à Crolles chez ST microelectronics ne lui fait pas peur puisque le Saint-Égrévois prodigue "travaille en horaires décalés. J'évite généralement les problèmes de circulation".



Sandra et Paul

le choix de la raison

Alors que le jeune Arthur se balade un peu partout dans l'hôtel de ville en terrain conquis et usant de son charme sur les convives, ses parents, Sandra et Paul, découvrent quelques facettes de Saint-Égrève où ils se sont installés en juin dernier. Depuis, ils n'ont pas encore eu vraiment le temps de s'habituer à leur nouveau cadre de vie. "Entre l'emménagement et les vacances, on a tout juste commencé à découvrir les environs en courant notamment à La Monta. On a d'ailleurs trouvé le quartier très joli" explique le couple qui a acheté à Rochepleine. "Nous cherchions à nous éloigner un peu du centre de Grenoble. Pour un premier achat, il nous semblait important de nous orienter vers une commune qui a une bonne réputation car lorsqu'on investit, il faut aussi penser à la revente". Et le choix de raison de Saint-Égrève pour y faire souche est en passe de devenir un choix de cœur puisque le couple n'y trouve à ce jour que des avantages et "avant de venir, nous avons lu les témoignages de nouveaux arrivants publiés dans les journaux municipaux des années précédentes. Ça aussi ça nous a encouragés !" conclut Paul.



Aissata et Sory

pour la famille

L'installation des Konaté à Saint-Égrève coïncide presque parfaitement avec la naissance du petit Lamine, leur premier enfant qui, malgré son très jeune âge, pose déjà son regard curieux sur tout ce qui l'entoure. Arrivé de Saint-Martin-d'Hères, le couple ne boude pas son plaisir et confie avoir souhaité s'installer à Saint-Égrève pour son côté familial. "Avec l'arrivée du bébé nous souhaitons vivre dans un endroit où l'on peut se promener sans inquiétude. C'est le cas à Saint-Égrève. En plus il y a beaucoup d'activités et de balades. C'est calme. Avant d'habiter ici, nous étions venus plusieurs fois et nous avons apprécié la propreté de la ville et sa verdure. Ça nous a impressionnés. En plus, les gens sont sympas, on a été bien accueillis" se réjouit Aissata à qui il ne manque plus qu'une "place en crèche et notre bonheur sera parfait". Mais si la jeune maman profite encore de son congé maternité, Sory travaille toujours sur le campus universitaire et avoue que les trajets peuvent parfois être compliqués "selon l'heure". Basketteur depuis des années au SMH basketball, il envisage sérieusement d'aller découvrir l'équipe de l'USSE...

Des cours d'eau sous **haute surveillance**



Vivre au bord d'un cours d'eau comme la Vence est un véritable petit luxe qui ravit les propriétaires qui ont la chance d'habiter à proximité de ces rives. Depuis janvier 2018, c'est à la Métropole qu'échoit la compétence de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gémapi) qui englobe la préservation des milieux aquatiques et humides et la protection contre les inondations. Les riverains des cours d'eau comme la Vence ont toutefois quelques obligations qui vont de paire avec les particularités géographiques de leur situation.

Ainsi, leurs principaux devoirs sont d'entretenir le lit de la rivière et de garantir le bon écoulement des eaux ainsi que le bon état du milieu aquatique. Dans les zones à forts enjeux d'inondation, c'est-à-dire les zones urbaines comme Saint-Égrève, il est important de maintenir sur les berges une végétation dynamique, plutôt jeune et diversifiée. Celle-ci joue un rôle essentiel dans l'épuration de l'eau, le ralentissement et la diversification des écoulements, la stabilisation des berges naturelles tout en limitant la température de l'eau et en fournissant des refuges

pour la faune. *A contrario*, les branches et arbres morts en s'accumulant dans le lit forment des "embâcles", des barrages naturels risquant d'accentuer les effets des crues. Il est nécessaire d'entretenir régulièrement les berges dans les zones sensibles, en favorisant les espèces bien adaptées au milieu et en éliminant les espèces invasives. À en croire la Métropole, c'est d'ailleurs entre octobre et mars qu'il est conseillé d'entretenir la végétation des berges et de planter aulnes, frênes, noisetiers et saules sur les berges. Il n'y a plus qu'à !... ■

Le saviez-vous ?

Hormis le Drac et l'Isère qui appartiennent à l'Etat, tous les cours d'eau sont privés. Lorsqu'un torrent ou une rivière traverse une propriété, son lit appartient au propriétaire du terrain. L'eau en revanche fait partie du patrimoine commun de la nation et appartient à tous. Si le cours d'eau correspond à une limite de propriété, son lit appartient pour moitié à chacun des propriétaires. Comme pour toute propriété privée, le propriétaire riverain peut clore sa propriété si cela ne perturbe pas le bon fonctionnement du cours d'eau.

(1 000 m³)

C'est par an le volume d'eau maximal que peut prélever un riverain dans un cours d'eau. Ce prélèvement peut être interdit par arrêté préfectoral en période de sécheresse.

ZONE FAIBLES EMISSIONS : le projet d'élargissement de la zone à faibles émissions pour les véhicules utilitaires et les camions à 28 commune de la Métro est ouvert à la consultation publique jusqu'au 16 octobre. En savoir + : ow.ly/lidC50wcFY0

Le patrimoine à l'honneur

Séduit par l'installation des bornes patrimoniales à travers les rues de la commune, l'office du tourisme métropolitain a décidé d'intégrer celles-ci à la nouvelle édition de son guide. Ainsi, les responsables de cette publication, qui propose de découvrir les richesses de l'agglomération, se sont rapprochés de la mairie et de l'association Histoire et Patrimoine Vence Cornillon. Résultat, dès le mois de janvier prochain, une partie de l'histoire de la commune sera présentée lors de visites guidées proposées par un guide de l'office du tourisme métropolitain. Affaire à suivre... ■



Découvertes des panneaux patrimoniaux lors des journées du patrimoine

Une passerelle neuve

Fragilisée par le temps, l'ancienne passerelle qui reliait la rue de l'Isère à la rue du Vercors en enjambant la Vence au niveau de la rue de la Vence a été déconstruite par la Métropole. Celle-ci est en passe d'être remplacée par un nouvel ouvrage d'art. Afin de faciliter ces travaux et notamment de permettre la réalisation des deux culées sur lesquelles reposera la passerelle, un barrage flottant permet de réguler et de canaliser la Vence. ■



FOOT À FIANCEY : vétustes, les cages installées le long du chemin de Fiancey sont aujourd'hui situées en zone rouge éboulement. Pour la sécurité des utilisateurs elles vont donc être légèrement décalées

SQUARE ARMAND NORDON : le réaménagement du Square Armand Nordon a commencé le 23 septembre et doit se poursuivre jusqu'en décembre. Pendant cette période, le marché est déplacé vers Fiancey et la circulation des piétons interdite sur l'emprise du chantier

REFECTION AVENUE DE L'ILE BRUNE : du 14 au 25 octobre des travaux nocturnes entraînent la fermeture de cette artère entre le giratoire des Moutonnées et celui du Pont Noir de 20h à 6h. Des déviations sont mises en place

Tests rue de la Contamine



C'est une initiative originale qui est actuellement expérimentée rue de la Contamine. En effet, après une longue concertation avec les riverains de cette artère menée par la Ville et la Métropole, cette dernière a installé des aménagements temporaires pour y sécuriser les déplacements. Ainsi des chicanes permettant de réduire la vitesse dans la portion de la rue qui longe l'hôpital et des marquages au sol spécifiques ont été mis en place de manière provisoire. Un radar pédagogique donne la possibilité d'évaluer le nombre et la vitesse des véhicules qui suivent cet itinéraire ce qui permettra à terme de valider (ou pas) l'efficacité de ces aménagements qui, le cas échéant, pourraient être pérennisés. ■

Place du Marronnier

Pendant les vacances d'automne, des travaux de voirie place du Marronnier vont permettre la matérialisation de 16 places de stationnement et surtout de créer un cheminement piétons qui sécurisera les déplacements de bon nombre d'écoliers qui empruntent quotidiennement ce trajet. C'est la Métropole qui mènera à bien ce chantier dont les lignes principales ont été tracées en concertation avec les riverains.

Piscine, les travaux continuent

Moins visibles depuis qu'ils se concentrent sur les aménagements intérieurs, les travaux de la future piscine intercommunale se poursuivent. Si le toit est quasiment terminé (notre photo), il reste encore aux équipes à installer toutes les menuiseries aluminium pour mettre le bâtiment hors d'eau et hors d'air. Une fois toutes les portes et fenêtres posées, le chantier pourra donc se concentrer sur le second œuvre ce qui est loin d'être une mince affaire tant les spécificités techniques d'un tel équipement sont nombreuses. Électricité, chauffage mais aussi systèmes de filtration de l'eau, isolation... ne sont que quelques-uns des défis que doivent encore relever les ouvriers. Pour mémoire, coiffée d'une toiture végétalisée la piscine intercommunale proposera un espace couvert d'une surface de plancher de 2 487 m² environ dans lequel on retrouvera notamment un bassin sportif de 375 m², un bassin destiné à la récupération, l'apprentissage et l'aquagym



La toiture de la piscine intercommunale sera végétalisée

de 120 m², et une pataugeoire de 30 m² à la détente et aux loisirs prolongé d'une pelouse solarium de 1 500 m². Financée par le SIVOM du Néron, elle bénéficie d'un budget prévisionnel de 9 000 000 d'euros. ■



Tranquillité publique

Vidéoprotection les travaux avancent

Après une phase préparatoire, le dispositif de vidéoprotection va bientôt être opérationnel. Explications.

Après une longue phase d'études menées conjointement avec différents partenaires, les travaux de mise en place du dispositif de vidéoprotection de Saint-Égrève vont prochainement se terminer. En effet, l'ensemble du réseau fibre optique, nécessaire au bon acheminement des données vers les serveurs de la Ville, a été déployé sous l'axe du tram. Le long de cette épine dorsale, d'autres fibres ont été installées en "arêtes de poisson" afin de relier les zones qui seront couvertes par les caméras de la Ville. Début octobre commencent les premiers travaux de génie civil qui vont permettre l'installation des caméras et leur raccordement avec la fibre optique. Menés dans les différents secteurs de la commune qui ont été identifiés lors de la phase préparatoire,

ces chantiers ponctuels vont se poursuivre durant quelques semaines et la première caméra devrait être opérationnelle fin octobre/début novembre.

Où vont les images ?

Acheminées par la fibre, les images seront stockées sur des serveurs informatiques sécurisés. Un local dédié fermé et aux accès étroitement contrôlés est d'ailleurs actuellement mis en place à l'hôtel de ville. "Ce local ne sera accessible qu'à quelques personnes qualifiées et encore plus rares seront les agents habilités à visionner et à exploiter des images", explique Natacha Ponthus en charge de la tranquillité publique, qui rappelle que le dispositif pourra fonctionner normalement dans les semaines à venir. ■

Installation de la fibre optique pour la vidéoprotection

(380 000 €

C'est le budget alloué par la Ville pour son dispositif de vidéoprotection.

ENQUÊTE PUBLIQUE : du 21 octobre au 22 novembre prochains, La Métro mène une enquête publique relative au Règlement local de publicité intercommunale (RLPI). Le dossier et les registres sont mis à disposition en mairie

Zapping du mois

SEPTEMBRE

Mardi
17



Sinistre à l'espace Visancourt

Dans la nuit du 29 au 30 août, un incendie de poubelle s'est propagé à une partie de la toiture de l'espace Visancourt. Grâce à l'intervention des pompiers, le sinistre a pu être maîtrisé mais les dommages sur le bâtiment ont nécessité sa fermeture. Heureusement, après avoir mené tous les diagnostics nécessaires, la Ville a pu rouvrir l'équipement dès le 17 septembre et les associations qui le fréquentent habituellement ont pu y retrouver leurs habitudes en toute sécurité. Ouf !

CRÈCHES : la Cnaf procède à une augmentation du barème des participations familiales pour les établissements d'accueil du jeune enfant. Les collectivités conventionnées avec la Caf, comme Saint-Égrève, sont donc tenues d'appliquer cette augmentation. Le tarif des crèches va ainsi augmenter en novembre 2019 et en janvier 2020

Environnement

Relever le **défi de l'énergie**

Comme chaque année, les consommations énergétiques de la Ville ont été auditées par l'Alec. Un passage au crible qui permet de confirmer la diminution de ces dernières.

Faire baisser des consommations d'électricité, de gaz, d'hydrocarbures et d'eau alors même que le patrimoine bâti municipal ne cesse d'augmenter n'est pas une mince affaire. Pourtant, Saint-Égrève s'est attelée à la tâche. La surface totale des bâtiments communaux s'est enrichie de 1,5% en 2018 avec la mise en service de l'îlot des enfants et de la salle polyvalente de Prédieu. Pourtant, pour éclairer et chauffer ces quelques 48 719 m² de locaux, la Ville a fait baisser ses consommations globales d'énergie. Une diminution qui va de paire avec la maîtrise de ses émissions de gaz à effet de serre depuis 2013*.

Ainsi à titre d'exemple la consommation globale de gaz naturel est passée de 5 086 857 kWh/an en 2013 à 3 453 368 kWh/an en 2018. Moins marquée pour l'eau, dont la consommation est directement liée au niveau des



Travaux de rénovation énergétique à l'école Barnave

précipitations, cette baisse se confirme au fil des années.

Bémols

Si ces données brutes semblent particulièrement positives, les derniers bilans corrigés en fonction des variations climatiques annuelles apparaissent pour leur part un peu plus en demi-teinte. En effet, si l'on applique à ces consommations

brutes le DJU (degré journalier unifié) fourni par Météo France, il s'avère qu'en 2018 si l'on a effectivement moins consommé de "fluides" que l'année précédente, cette baisse n'aurait pas été aussi marquée si l'hiver avait été aussi froid que l'hiver 2017. Toutefois, malgré tout, il est possible d'affirmer que "l'objectif de moins 5% que s'était fixé la Ville pour 2020 a été

triplé avant l'échéance (-15% en 2018)", explique-t-on au niveau du centre technique municipal avant de rappeler que "la Ville avait déjà atteint près de 20 % de baisse des consommations d'énergie sur la période 2008-2014". ■

* Année de référence que la Ville s'est fixée en 2014 pour évaluer l'évolution de ses consommations d'énergie

(-15%) C'est la baisse de la consommation globale toutes énergies confondues (-16% en gaz à effet de serre) par rapport à l'année de référence de 2013, alors que les objectifs étaient de -5%.

Zoom sur la consommation électrique



Lancée en février 2017, l'extinction partielle de l'éclairage public dans certains secteurs de la Ville comme les zones d'activités et les parcs publics participe à la diminution des consommations électriques de la Ville au même titre que l'investissement dans des technologies économes en énergie comme les leds qui aujourd'hui équipent 48 % des 3 039 points lumineux de la commune. Si l'origine de cette initiative est plutôt à chercher du côté environnemental, l'extinction partielle fait partie des actions qui contribuent à économiser l'électricité aussi bien que les deniers publics de la commune. Résultat : si en 2010 l'éclairage public représentait 52 %

de la consommation électrique de la Ville, elle ne s'élevait plus qu'à 43 % en 2018 et la tendance à la baisse des consommations se confirmait avec une baisse de - 19 991 kWh/an par rapport à 2017 et de - 513 749 kWh par an par rapport à 2010, soit une baisse de 30% sur la consommation d'éclairage public, alors même que le nombre de points lumineux a augmenté. Ainsi, tout en participant à diminuer la pollution lumineuse, la limitation de l'éclairage artificiel permet notamment de protéger certaines espèces nocturnes de la faune locale comme le hibou grand duc qui ont un besoin vital d'obscurité. ■



Environnement

Avec une production moyenne de 535 kg de déchets par habitant et par an, la question de la collecte des ordures ménagères et de leur traitement est au cœur des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux de la Métropole dont fait partie Saint-Égrève. Alors que le nouveau Schéma directeur déchets prévoit de nombreuses actions et une baisse drastique de la production des poubelles sur le territoire, il apparaît qu'à Saint-Égrève comme ailleurs le défi est de taille pour tenir ces objectifs. Le point sur la question.

sommaire du dossier

- page 13
Collecte des déchets : un effort nécessaire
- page 14
“Qu’est-ce qu’on met quoi où ?”
- page 15
*Porter le message
Fin des chalets du réemploi*





Collecte des déchets : un effort nécessaire

C'est un ballet quotidien sans lequel la Métropole grenobloise serait tout bonnement invivable. Tous les jours, au petit matin 86 bennes s'élancent sur les routes pour collecter les ordures ménagères qui sont produites par les 450 000 habitants de ce territoire. Un service vital donc auquel est consacré un budget annuel de presque 65 millions dont rien moins que 55 905 328€ pour son fonctionnement. Au vu de ces quelques indicateurs on comprend aisément qu'il est urgent de prendre le taureau par les cornes afin de réduire les coûts financiers et environnementaux de la production de déchets. Et ça tombe bien puisque c'est exactement l'objectif que se sont fixé les 49 communes de la Métropole qui ont adopté le Schéma directeur déchets... Et force est de constater qu'en la matière, il va y avoir du changement à court et moyen termes. En effet, l'objectif affiché de ce grand plan d'actions courant jusqu'en

2030 est de réduire de 50 % la quantité des ordures ménagères produites sur l'agglomération. Vaste programme.

Expérimentations

Expérimentations, solutions innovantes... Tout est mis en œuvre pour solutionner l'épineuse question des déchets. En ce moment même, deux actions sont déployées dans la Métropole afin de participer à réduire la production d'ordures ménagères. "Des puces RFID pour identifier précisément les utilisateurs de chaque bac de collecte sont actuellement en cours de mise en place sur la totalité des équipements de la métropole (à Saint-Égrève l'installation de cette technologie devrait se faire d'ici la fin de l'année NDLR). In fine, l'idée c'est d'avoir un bac par foyer et de pouvoir suivre de manière précise la production de déchets de chacun. Une connaissance qui aura une incidence sur la collecte mais qui pourrait aussi impacter la facturation", explique Mathilde Beluze de la Métropole.

"À terme une tarification incitative comprenant une base forfaitaire et une part indexée sur le volume de déchets collectés devrait être mise en place, mais c'est très compliqué en zone dense. Donc pour l'instant, le puçage des bacs va surtout permettre de tester des technologies à blanc, sans incidence sur le mode de facturation. Cela ne devrait pas être le cas avant quelques années" continue la chargée de projets prévention des déchets. En revanche, si la tarification au volume n'est pas encore tout à fait prête, le tri des déchets alimentaires est lui "en plein boom".

Évolutions

La Métropole a réorganisé ses équipes pour rendre ce service plus efficace et d'ici 2020, 80% du territoire métropolitain sera concerné par la collecte des déchets alimentaires. Lancé ce mois d'octobre sur certains quartiers de Grenoble (après une expérimentation à Grenoble et Échirolles), ce service nécessite l'emploi d'un

troisième bac, marron, qui va être déployé progressivement dans les différentes communes du territoire. Exclusivement dédié à recevoir des déchets compostables, ce bac qui devrait arriver en octobre 2020 à Saint-Égrève, sera complété par la mise en place de points de compostages. "Compostage et collecte en porte à porte sont complémentaires. Rassembler les deux permet de promouvoir le

...

(8 kg

C'est chaque seconde, le poids des déchets générés sur le territoire métropolitain. Soit 535 kg de déchets par habitant et par an.



Compostage collectif à la MSF (archive)

(238 500 000 €

Dont 170 000 000 d'investissement doivent être consacrés à la modernisation des outils industriels de traitement des déchets entre 2015 et 2030.

... tri des déchets alimentaires de manière efficace et de favoriser l'utilisation in situ de ces derniers". À Saint-Égrève, plusieurs expériences de compostage collectif ont d'ailleurs déjà été mises en place, que ce soit dans des ensembles d'habitation ou à la Maison des Solidarités et des Familles, elles permettent notamment de former les habitants à cette pratique.

Saint-Égrève à la loupe

D'après Mathilde Beluze, "la qualité de la collecte sélective, c'est-à-dire le bac vert à couvercle jaune, est déterminée par le taux de refus moyen. Il est à Saint-Égrève de 33% alors que la moyenne métropolitaine tourne plutôt autour de 38%", constate la jeune femme qui rappelle que "plus ce taux est élevé, plus cela signifie que le bac de collecte sélective est de mauvaise qualité. Souvent cela correspond à la présence dans le bac de collecte sélective de sacs d'ordures ménagères, du verre et/ou des textiles..." Ainsi, avec 207 kg d'ordures ménagères résiduelles produits par an et par habitant (dont 23kg

de refus de tri), Saint-Égrève se situe tout juste dans la bonne moyenne de la Métropole dont chaque habitant produit chaque année 215 kg d'ordures ménagères résiduelles. Des résultats qui ne sont aussi pas trop mauvais en ce qui concerne la collecte sélective valorisable qui s'élève à 46 kg/an/habitant à Saint-Égrève alors que la moyenne métropolitaine est de 38 kg. Le verre suit cette logique puisque en moyenne les Saint-Égrévois jettent 27 kg de bouteilles dans les colonnes à vers contre 24 kg pour le reste de la Métropole... Des résultats qui reviendraient à dire "pas mal mais peut mieux faire".

Un effort de pédagogie

Pour améliorer ces scores, il est indispensable d'informer et de sensibiliser le public. Et cet effort de pédagogie est notamment porté par les messagers du tri. Ces derniers proposent des animations gratuites sur la prévention et le tri des déchets ménagers. Elles peuvent s'effectuer auprès des enfants, en classe ou en centre de loisirs, et auprès du grand public lors de

"Qu'est-ce qu'on met quoi où ?"

Dans la Métropole, les consignes de tri sont plutôt simples puisqu'il n'y a que deux bacs. Pourtant, 35 % d'erreurs de tri persistent dans les poubelles de tri. Dommage lorsque l'on sait que 91 % des déchets triés sont valorisés. Dans le vert, estampillé "je trie" on met en vrac les bouteilles et flacons en plastique et depuis 2016 la totalité des emballages plastiques, les papiers, les journaux, les magazines et autres cartons d'emballage ainsi que les boîtes métalliques. Et c'est tout ! Les déchets collectés sont acheminés vers Athanor, le centre de tri de l'agglomération, et retriés avant d'être envoyés aux quatre coins de la France

pour être valorisés et transformés en matières premières ou en produits manufacturés... Dans le bac gris, on jette tout ce qui ne peut être recyclé par le tri. Les restes de repas, les couches de bébé, les barquettes aluminium salées par de la nourriture, les épilochures, les flacons plastiques ou métalliques ayant contenu des produits chimiques... Les déchets sont envoyés à Athanor où une partie est incinérée alors que les déchets organiques compostables sont redirigés vers le site de Murianette qui transforme chaque année près de 8000 tonnes de matières fermentescibles en plus de 3500 tonnes de compost. ■



manifestations diverses. D'ailleurs, pour savoir ce que deviennent les déchets une fois que les camions poubelles sont passés il est toujours possible de visiter gratuitement "Athonor", le centre de tri et de valorisation des déchets de Grenoble-Alpes Métropole installé sur la commune de La Tronche. Une bonne occasion de se rendre compte des quantités de déchets collectés et de vérifier que "Moins jeter, c'est vraiment LA bonne idée !". (Pour visiter ce site il suffit de s'inscrire au 04 38 24 11 00.)

Réduire à la source !

"Mais le tri c'est un moindre mal", clame Françoise Laboissière, qui a été messagère du tri pendant quatre ans. Particulièrement impliquée à Saint-Égrève, qui faisait partie de son périmètre d'intervention, la jeune retraitée explique "on n'en est plus

là. Il faudrait plutôt tendre vers le "zero waste" (le zéro déchet NDLR). Il faut arrêter le plastique, arrêter de penser qu'on n'a pas le choix. On est juste accros, il faut se désintoxiquer. Et c'est possible, il suffit d'être créatifs et d'avoir envie. Les communes ont d'ailleurs un rôle à jouer, elles doivent être exemplaires. Ça peut passer par les écoles, mais aussi par des actions individuelles. Les solutions existent, le compostage, le lombricompostage, l'achat de ses produits en vrac"...

Bref, il y a encore pas mal de chemin à parcourir pour devenir vertueux en matière de déchets. "Mais l'utilisateur n'est qu'un maillon de la chaîne, c'est toute la société qui doit revoir son fonctionnement", conclut Françoise qui espère que tout le monde "politiques, industriels et particuliers vont prendre leurs responsabilités".

A bon entendeur... ■

Porter le message



Remplaçant Françoise Laboissière qui s'est investie durant quatre ans dans sa fonction de messagère du tri, c'est désormais Thomas Roux qui, à Saint-Égrève, s'occupe de soutenir les actions pédagogiques en faveur de la réduction des déchets, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, des bons gestes pour un tri efficace, du compostage... Pour entrer en contact avec cet expert, il suffit de contacter le numéro vert : 0 800 50 00 27 ou de faire un tour sur le site de la Métro :

www.lametro.fr/241-dechets.htm ■

FINANCER LA COLLECTE

Financer le service public de la collecte des déchets n'est pas une mince affaire. Les Saint-Égrévois, qui devront très prochainement s'acquitter de leurs taxes locales le savent bien puisque comme tous les habitants de l'agglomération ils payent en moyenne 124€ par personne et par an de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TOEM). Mais celle-ci ne représentant "que" 50,5 millions d'euros, il faut trouver d'autres sources pour financer la collecte. Ainsi, pour boucler son budget, la Métropole peut aussi compter sur des recettes liées à la revente de matériaux comme les papiers, les cartons, les métaux, les plastiques et le verre. Une partie du service est aussi financée par des organismes comme Citeo (EcoEmballages et Ecofolio), Eco Mobilier et Eco-Système dans le cadre des règles et des objectifs fixés pour améliorer la valorisation des déchets. Enfin, la production d'énergie liée à l'incinération des déchets, une redevance spéciale et la facturation aux artisans et commerçants en déchèterie permettent de compléter cette enveloppe.

DÉCHÈTERIE : la déchèterie de Saint-Égrève accueille le public au 45 de la rue du Pont Noir du lundi au samedi. Elle appartient au réseau des 22 déchèteries métropolitaines

Fin des chalets du réemploi

Créés en 2008, les chalets du réemploi, dont faisait partie la ressourcerie installée à la déchèterie de Saint-Égrève et qui permettaient de donner une deuxième vie à des objets destinés à être jetés, ont été fermés par la Métropole. La raison ? "La formule n'était pas assez efficace pour faire la promotion du réemploi. Mais dès le mois de novembre, un nouveau schéma directeur spécifique au réemploi et à la réparation va être lancé. L'idée c'est de passer à la vitesse supérieure, de fédérer

tous les acteurs comme Ulysse, Grenoble-solidarité et d'autres qui relèvent souvent du domaine de l'insertion pour promouvoir ces actions. Plusieurs actions sont dans les tuyaux. On va tester des ressourceries mobiles, à Champs sur Drac on va mettre en place une matériauthèque en déchèterie qui sera un lieu de dépôt où il sera possible de récupérer des matériaux de seconde main", explique Mathilde Beluze chargée de projets prévention des déchets. ■



Inauguration du chalet du réemploi en 2008 (archive)



“French touch” au RCCN

Alors que les aficionados du ballon rond se focalisent actuellement sur la coupe du monde de rugby qui se déroule au Japon, les adeptes du jeu à XV sont, à Saint-Égrève, de plus en plus nombreux à découvrir le touch rugby. Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire ?

“À 15 on ne touche pas beaucoup le ballon pendant un match. À six, ça n'arrête pas, on l'a tout le temps. Le jeu s'organise sur ses capacités d'appui, d'évitement. Quand j'ai découvert le touch ça a été le coup de foudre immédiat. Pendant un temps je l'ai pratiqué en loisir en parallèle du rugby classique mais il a fallu que je fasse un choix. Depuis 2012, je m'y consacre entièrement et j'en ai même fait mon métier puisque j'ai passé mon BPJEPS en alternance et je suis devenu entraîneur”, explique Alex Petitcolas qui anime depuis quelques années la section touch développée au sein du Rugby Club Chartreuse Néron.

Un sport à part

Dérivé du jeu à XIII qui est lui-même une variante du jeu à XV, le touch rugby est né dans l'hémisphère sud. “En Australie et en Nouvelle-Zélande, tout le monde y joue. Les enfants commencent par le touch avant de s'orienter vers les autres formes de rugby. C'est sans doute le sport le plus populaire là-bas alors qu'il n'est pas très connu au nord.

En plus il a la particularité d'être mixte. À ma connaissance, c'est le seul sport avec l'ultimate frisbee qui mélange hommes et femmes dans une même équipe”. Sport particulièrement dynamique, le touch rugby se joue en six contre six sur un terrain de 60 mètres de long sur 50 mètres de large. “C'est très cardio. Chaque équipe dispose de six touchés de ballon pour avancer vers l'en-but de l'adversaire et le porteur du ballon doit immédiatement le poser au sol s'il est touché par un défenseur”. Comme au rugby, si le principe est simple, les finesses du jeu sont infinies.

22 à 0 mais quel pied !

Plusieurs fois sélectionné en équipe de France pour les plus grandes rencontres internationales, Alex Petitcolas se souvient volontiers de sa première coupe du monde en 2015. “Elle se déroulait en Australie et je faisais partie de l'équipe de France masculine. Ça a été fou, le touch qui revient à ses origines ! Il y avait un niveau incroyable et il faut avouer qu'on ne jouait pas dans la même cour que

les Australiens ou les Néo-Zélandais. De toute façon, c'est clair, les finales se disputent toujours entre ces deux équipes. Nous nous sommes contentés de la huitième place mais avons pu jouer l'Australie. On a pris 22 essais, ils étaient impossibles à marquer” raconte l'entraîneur du RCCN pour qui cette défaite cuisante est sans doute l'un de ses plus beaux souvenirs sportifs. Parce qu'au final c'est aussi ça l'esprit du touch : un amour du beau jeu avant de s'intéresser au score.

Dynastie

En plus d'Alex, deux joueurs du RCCN évoluent à l'international et ont été sélectionnés en équipe de France de touch rugby cet été. Aubin Dominese, qui a tout juste 14 ans, a déjà participé au championnat d'Europe à Marcoussis avec l'équipe de touch M15 mixte. Lény Bardou a lui fait partie de l'équipe de France mixte moins de 18 ans. Héritier de la lignée des Bardou, véritables piliers du RCCN qui depuis plusieurs générations font partie du club, ce dernier n'est pas le seul de sa famille à s'intéresser au touch puisqu'au collège Barnave “Brice Bardou, professeur d'EPS et Mylène Mounier, professeur d'italien, mettent sur pied une section UNSS de touch rugby”. De là à penser que Saint-Égrève est en train de devenir un vivier pour ce “nouveau” sport il n'y a qu'un pas... ■

Le “touch” saint-égrévois en bref

Avec une trentaine de licenciés qui répondent à l'appel, le club “touch” du RCCN peut animer une section loisir et une section compétition. En tout trois équipes devraient être constituées cette année, une équipe masculine qui évoluera en championnat Rhône-Alpes, une mixte et une loisirs elle-aussi mixte. Les joueurs ont de 12 à 55 ans et il est encore possible de découvrir ce sport dont les entraînements en loisir se déroulent le vendredi de 18h à 19h30 au stade Vincent Clerc au Fontanil.

Corps et sens s'installe à Barnave

L'association dédiée au bien-être et au développement personnel a cet été inauguré ses nouveaux locaux à Barnave. Désormais, les intervenants qui ont pour ambition d'aider les autres en s'appuyant sur des disciplines de développement personnel, des techniques artistiques, ainsi que des actions de création collective, des animations, des ateliers, de la formation et des conférences. Inauguré cet été ce lieu convivial, permet à l'association de développer ses activités "mieux-être" en plus des ateliers de "Do in". Ainsi, la salle de 40 m² accueille désormais au 36-38 de la rue de Saint-Robert des cours de pilate ou de yoga ainsi que divers ateliers.



Fidèle à son ADN, "Corps et Sens" continue par ailleurs à proposer des conférences dont la prochaine est programmée jeudi 17 octobre à 20h30 à la

maison des associations. Articulée autour du thème "Favoriser la confiance en soi de son enfant", elle est animée par Claire Clappier, psychopra-

tiennne et animatrice d'ateliers de parents. ■ **Renseignements et inscription par mail :** corpsetsens38@gmail.com.

Recherche picturale



Première exposition de la rentrée, ce sont les œuvres de Netsch qui cette année lancent la saison des expositions dans les salles du Château Borel. Chercheur en peinture, après avoir été un chercheur en physique au CNRS et ancien élève des Beaux-Arts à Grenoble, Netsch propose de découvrir son univers à la frontière entre figuration et abstraction. L'artiste investit les salons du Château Borel pour présenter jusqu'au 13 octobre une trentaine d'années d'un cheminement à l'huile sur toile. Une peinture épurée présentant des paysages minimalistes : champs, déserts et plaines aux confins du figuratif. ■

Pratique : les expositions sont ouvertes au public le jeudi de 16h à 19h, vendredi de 14h à 17h15, samedi et dimanche de 14h à 17h30.

LABO : du 21 au 25 octobre l'atelier "graines d'artiste" de Labo, permet aux 4-14 ans de s'initier au dessin, à la peinture, au modelage et à l'histoire de l'art. En savoir + : latelierbleuorange@gmail.com - 06 86 32 15 82

4 rendez-vous sont proposés à la ludothèque par l'association familiale dans le cadre de la semaine du jeu du 19 au 25 octobre. Tél. : 04 76 75 27 57

ATELIER DE L'ISLO : du 21 au 25 octobre, les matinées graphiques de l'association permettent aux jeunes (et aux moins jeunes) de découvrir le dessin, les pastels, l'huile et les techniques mixtes. En savoir + : atelierdelislo@gmail.com

La bib' pratique

Pendant les vacances, la bibliothèque reste ouverte sur ses différents sites. Ainsi, du 21 au 2 novembre, les lecteurs sont accueillis à Barnave les mardis et vendredis de 15h à 19h et les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h. À Fiancey, les amateurs de lecture sont reçus les mercredis et vendredis de 15h à 18h et le mardi de 16h à 19h à Rochepleine. En dehors de ces heures, il est bien sûr possible de déposer ses documents dans les boîtes-retours. Attention toutefois, les bibliothèques seront fermées le vendredi 1^{er} novembre !

En savoir + : 04 76 75 40 63, bibliotheque@mairie-st-egreve.fr ou bibliotheque.saint-egreve.fr

11 C'est le nombre d'expositions proposées au Château Borel en 2019-2020.

LA VENCE SCENE

Vendredi 11 octobre 19h30

Méli Mômes : on aime "Même pas"!



© Yannick Perrin

Vendredi 11 octobre, 18h

Lancement des cafés culture



Vendredi 11 octobre dès 18h, l'association Cultur&Nous s'installe à La Vence Scène pour transformer son "espace convivialité" en un véritable café culture. Cette soirée inaugurale de la première saison de ce nouveau rendez-vous bi-mensuel devrait permettre à tous de découvrir ce que les bénévoles ont concocté pour les mois à venir... A découvrir de toute urgence.

Vendredi 18 octobre, 20h

Bollywood sur Vence !



La Vence Scène se pare des couleurs chamarrées des films de Bollywood le temps d'une soirée festive proposée dans le cadre du Grenoble Indian Film Festival 2019. Ainsi, en marge de la projection de Kalank, qui brosse le portrait de six protagonistes évoluant dans l'Inde pré-indépendante, le public de Saint-Egrève est invité à profiter d'un concert de sitar, d'une session de danse bollywood, d'un karaoké géant et d'assister à un flash mob. Pour les plus gourmands un entracte épicé et de nombreuses surprises sont aussi au menu !

Les trois comparses de Méli-Mômes affichent plus de 15 ans de carrière en commun et six albums au compteur. Pourtant, le temps ne semble pas avoir de prise sur ces trois grands gamins dont chaque apparition publique est un tourbillon d'énergie qui emporte tout sur son passage. Habitué des planches de La Vence Scène, le trio de choc revient avec son nouveau show exclusivement composé de titres originaux. Un peu

d'humour, d'espièglerie, c'est la vie des Méli Mômes qui mettent en chansons les grandes préoccupations de l'enfance. Comment on fait les bébés ? le passage chez le dentiste, les câlins, la cour de récréation, les "même pas cap", les "même pas mal" et les "même pas vrai"... Il y a un peu de tout cela dans ce concert événement à découvrir dès 5 ans. ■

En savoir plus : meli-momes.com

AUTOUR DU SPECTACLE : pour se mettre en appétit, les Méli Mômes offrent un showcase à la bibliothèque Barnave le mercredi 9 octobre à 16h

6 A l'heure où nous écrivons ces lignes 6 des 16 spectacles programmés cette année à La Vence Scène affichaient "complet"

Jeudi 10 octobre à 18h30

Un bref aperçu de la vision

À l'occasion de la Semaine de la science, le Café des Sciences du Néron propose une conférence sur le thème : "L'homme voit-il mieux que l'animal ?". Animée par Jeanny Herault, professeur à la retraite spécialisée dans la perception visuelle et les réseaux neuronaux, ce premier rendez-vous de la saison est l'occasion de se pencher sur un sens sensationnel. En effet, la vision, qui occupe un tiers du cerveau des vertébrés, revêt de grandes différences selon les espèces. Le café des sciences invite les Saint-Egrévois à explorer les multiples facettes de la vision chez les animaux. L'adaptation à leurs modes et milieux de vie. Si certains ont une vue perçante, huit à dix fois supérieure à la vision humaine, d'autres n'ont pas d'yeux du tout...



Une conférence qui s'appuie sur des vidéos et des illustrations pour jeter un œil sur l'ensemble des moyens utilisés pour voir. ■

l'agenda du 5 au 21 octobre

SAMEDI 5 OCTOBRE

Loto du RCCN à l'Espace Robert Fiat. 19h30.

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Concert, Agathe Iracema Quartet dans le cadre du Grenoble Alpes Métropole Jazz Festival à La Vence Scène. 17h30.

LUNDI 7 OCTOBRE

SEMAINE BLEUE, ciné échange autour de "l'éveil de la permaculture" en présence d'intervenants du monde associatif. Rencontre suivie d'un goûter. 14h.

En savoir + : 04 76 56 05 40.

Permanence info énergie, en mairie de 14h à 17h. Gratuite, ouverte à tous, sur inscription auprès de l'ALEC 04 76 14 00 10 ou infos@infoenergie38.org

MERCREDI 9 OCTOBRE

L'heure du conte pour les 0-3 ans à la bibliothèque de Rochep-leine. 10h30.

SEMAINE BLEUE, promenade pédagogique au parc de Fiancey encadrée par Saint-Égrève Accueil et présentation des Jardins familiaux, suivies d'un goûter à la salle polyvalente de Prédieu. 14h30. Sur inscription avant le 7 octobre au CCAS : 04 76 56 53 47.

Showcase de Méli Mômes en partenariat avec La Vence Scène à la Bibliothèque Barnave. 16h.

JEUDI 10 OCTOBRE

SEMAINE BLEUE, conférence sur la prévention routière par la gendarmerie de Saint-Égrève à la MSF. 14h30.

Conférence "L'homme voit-il mieux que l'animal ?", par le Café des sciences du Néron à La Vence Scène. 18h30. (Voir page 18).

VENDREDI 11 OCTOBRE

Lancement des Cafés culture de l'association Cultur&Nous à La Vence Scène. 18h.

SEMAINE BLEUE, cinéma "le potager de mon grand-père" suivi d'un goûter. 14h.

Concert, Méli Mômes à La Vence Scène. 19h30. (Voir page 18).

SAMEDI 12 OCTOBRE

Découvrir la numothèque Grenoble-Alpes à la bibliothèque à Barnave. 10h.

SEMAINE BLEUE, danses folkloriques, après-midi de découvertes avec Terpsichora et la Pastourelle de la Vence. De 14h à 17h30.

En savoir + : 04 76 56 05 40.

Bal folk de la Pastourelle de la Vence au Patio. Danses d'ici et d'ailleurs à partir de 20h30.

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Bourse de l'enfance par l'association familiale à l'Espace Robert Fiat. De 9h à 14h.

En savoir + : 04 76 75 27 57.

MERCREDI 16 OCTOBRE

Projection-débat, "Vieillir en goutant sa vie", par Accord'Âge à la salle polyvalente de Prédieu. 20h.

JEUDI 17 OCTOBRE

Atelier "Cuisiner pour les tout-petits", gratuit sur inscription à la MSF. En savoir + : 04 76 56 05 40.

Conférence "Favoriser la confiance en soi de son enfant" par l'association "Corps et Sens" à l'Espace Robert Fiat. 20h30.

VENDREDI 18 OCTOBRE

Concert. Les chœurs du Charmant Som et Arioso interprètent Gounod, Franck, Fauré et Poulenc à l'église de la Monta. 20h. Renseignements et réservations : arioso.choralesgrenoble.org

Soirée indienne, à La Vence Scène. 20h. (Voir page 18).

SAMEDI 19 OCTOBRE

Tennis de table, l'équipe NI reçoit Issy les Moulineaux. 17h.

DU 19 AU 25 OCTOBRE

Semaine du jeu à la ludothèque de l'AF à la MSF.

En savoir + : 04 76 75 27 57.

À PARTIR DU 21 OCTOBRE

Vacances d'automne, jusqu'au 1^{er} novembre.

DU 21 AU 25 OCTOBRE

Stage, "Matinées graphiques" par l'atelier de l'Islo. En savoir + : atelierdelislo@gmail.com

Stage, "Graines d'artiste", par LABO. En savoir + : latelierbleuorange@gmail.com

À PARTIR DU 21 OCTOBRE

Enquête publique relative au Règlement local de publicité intercommunale en mairie.

LA VENCE SCÈNE cinéma



▶ **Demain est à nous**

Le 9 octobre à 17h30 ; le 10 oct. à 20h30 ; le 12 oct. à 18h ; le 13 oct. à 20h30.

▶ **Le potager de mon grand-père** (semaine bleue – tarif unique 4€)

Le 11 octobre à 14h.

▶ **Atlantique** (VOSTF)

Le 13 octobre à 18h ; le 16 oct. à 16h ; le 18 oct. à 18h ; le 19 oct. à 18h15 ; le 20 oct. à 20h ; le 21 oct. à 20h.

▶ **Music of my life** (VOSTF)

Le 14 octobre à 20h ; le 15 oct. à 17h30.

▶ **Chambre 212**

Le 16 octobre à 20h30 ; le 17 oct. à 20h ; le 19 oct. à 20h30 ; le 20 oct. à 20h30 ; le 22 oct. à 18h.

▶ **Shaun le mouton, le film : la ferme contre attaque**

Le 16 octobre à 15h et 17h30 ; le 17 oct. à 18h ; le 18 oct. à 18h ; le 19 oct. à 15h et 17h30 ; le 20 oct. à 14h et 16h ; le 21 oct. à 10h30 et 15h ; le 22 oct. à 14h30 et 18h30.

▶ **J'irai où tu iras**

Le 16 octobre à 18h15 ; le 17 oct. à 20h ; le 19 oct. à 16h ; le 21 oct. à 20h ; le 22 oct. à 16h30.

▶ **Joker**

Le 16 octobre à 20h ; le 17 oct. à 17h30 ; le 18 oct. à 20h30 ; le 19 oct. à 20h ; le 20 oct. à 17h30 ; le 21 oct. à 17h ; le 22 oct. à 20h.

▶ **La grande cavale**

Le 16 octobre à 14h ; le 19 oct. à 14h ; le 20 oct. à 15h ; le 21 oct. à 10h30 et 14h30 ; le 22 oct. à 14h.

▶ **Kalank** (tarif unique 6€)

Le 18 octobre à 20h (soirée indienne)

▶ **Au nom de la terre**

Le 7 octobre à 14h et 20h30 ; le 8 oct. à 18h ; le 20 oct. à 18h ; le 21 oct. à 17h30 ; le 22 oct. à 16h et 20h30.

▶ **Bacurau** (VOSTF - interdit -12 ans)

Le 7 octobre à 20h ; le 8 oct. à 17h30.

▶ **Le dindon**

Le 8 octobre à 20h30.

▶ **Le Chardonneret**

Le 8 octobre à 20h.

▶ **L'éveil de la permaculture**

(tarif unique 4€)

Le 7 octobre à 14h.

▶ **Downton Abbey** (VOSTF)

Le 9 octobre à 20h ; le 12 oct. à 17h30 ; le 14 oct. à 14h et 20h30 ; le 15 oct. à 18h.

▶ **Alice et le maire**

Le 9 octobre à 18h ; le 10 oct. à 20h ; le 11 oct. à 17h30 ; le 12 oct. à 20h ; le 13 oct. à 15h30 et 20h ; le 15 oct. à 20h.

▶ **Donne-moi des ailes**

Le 9 octobre à 15h et 20h ; le 11 oct. à 20h30 ; le 12 oct. à 15h et 20h ; le 13 oct. à 15h et 17h30 ; le 14 oct. à 14h et 18h ; le 15 oct. à 20h30.

▶ **Un petit air de famille**

Le 9 octobre à 16h ; le 12 oct. à 16h.

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (standard jusqu'à 18h15 du lundi au jeudi). Permanence le jeudi jusqu'à 19h30 (uniquement sur rendez-vous).

CCAS : **04 76 56 53 47**
Lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes âgées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du maire :
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Catherine Kamowski, députée **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 rue Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
Médiation : Edouard Tournier, **04 76 56 53 00**
Les 1er et derniers mardis de chaque mois.

PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 12 19 23**
(hors retraite) Mardi, 9h-12h
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève
Point Ecoute : **04 76 56 05 40**
Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com
La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-18h. Le samedi de 9h-12h ou Rue Louis Neel
SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**

Voirie : n° vert **0 800 805 807**
Déchets : n° vert **0 800 500 027**
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**
Du lundi au vendredi 9h30-12h et 13h-18h30, le samedi 8h30-18h30. Fermée dimanches et jours fériés.
• Problèmes techniques **04 76 86 20 70**
eau potable, abonnement, résiliation, facturation
ou www.eauxdegrenoblealpes.fr
Eaux de Grenoble Alpes
5 place Vaucanson 38000 Grenoble
Du lundi au vendredi 8h-12h 13h-17h30
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**
Soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915
Du 28/09 au 04/10 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
Centre Commercial "Les Charmettes"
Du 05 au 11/10 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**
61 bis avenue du Général de Gaulle
Du 12 au 18/10 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**
place pompée
Du 19 au 25/10 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**
1 allée Charles Baudelaire, Le Fontanil
Du 26/10 au 01/11 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**
48D route de Grenoble
Du 02 au 08/11 : pharmacie Chalier, **04 76 75 43 42**
Domaine Barnave

Paysagiste
Entreprise qualifiée

JMA
Espaces Verts

- > Aménagement extérieur
- > Conception paysagère
- > Arrosage enterré
- > Pavage - Clôture
- > Mur d'enrochement
- > Entretien d'espaces verts
- > Engazonnement - Plantation
- > Taille - Elagage - Abattage

04 74 94 04 80

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE
jmaespacesverts@orange.fr

www.jma-espacesverts.fr

Votre magasin
créatif sur Saint-Egrève

La Rentrée des Arts
est chez **color'i**

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts Loisirs Créatifs

Encadrement Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr

ici votre publicité

04 76 44 63 76

Groupe

Priorité Saint-Égrève

La démocratie à l'épreuve des réseaux sociaux

Peut-on tout exprimer dans notre démocratie moderne ? Tous les points de vue sont-ils recevables ? La loi répond à cette question par la négative dès lors que l'on rentre sur des positions mettant en péril la cohésion nationale et les valeurs de l'humanité. C'est l'exemple de l'apologie du nazisme ou de propos à caractère racistes ou homophobes.

Notre démocratie est de plus en plus mise à mal par la libre expression sur les réseaux sociaux provoquant ainsi une surenchère de réactions qui peuvent parfois flirter avec la légalité, voire l'enfreindre. Les grands réseaux sociaux, Facebook comme Twitter, luttent contre les paroles ou images illégales mais ne peuvent rien lorsque les choses sont insidieuses et face à la quantité d'informations partagées. On pense particulièrement aux *fake news* ou fausses nouvelles, qui loin d'avoir des sources fiables, jouent sur les émotions et provoquent ainsi de multiples partages.

Il est essentiel que les États continuent de lutter sans relâche contre ce fléau, par l'éducation dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Il faut entretenir l'esprit critique et ne pas prendre pour argent comptant ce qui pourrait être dit ou écrit, surtout si cela joue sur les émotions.

Cette recherche d'informations sourcées et fiables est malheureusement de moins en moins considérée alors que nous savons bien que l'important n'est pas uniquement l'information mais bien le contexte dans laquelle elle a été émise et par qui. Cela est trop souvent oublié à l'heure des réseaux sociaux et dans notre monde moderne et numérique où l'émotion passe avant la réflexion. Soyons tous vigilants pour être de meilleurs citoyens.

Le groupe Priorité Saint-Egrève – contact@priorite-saintegreve.fr

Groupe

Saint-Égrève Autrement

Élections municipales, mode d'emploi ! (1^{ère} partie)

Les dimanches 15 et 22 mars 2020 auront lieu, dans chaque commune de France, les prochaines élections municipales. Faisons le point ensemble sur les modalités de vote et sur le processus de cette élection.

Qui peut voter lors des élections municipales ?

Aujourd'hui, les électeurs français et européens peuvent voter : pour cela, il faut être âgé d'au moins 18 ans et être inscrit sur les listes électorales de la commune. Un point d'histoire : le suffrage



universel est récent (par opposition au suffrage censitaire qui ne permettait qu'aux citoyens les plus riches d'être électeurs). La France est l'un des premiers pays à instaurer le suffrage universel, à partir de 1848 les hommes français âgés de plus de 21 ans peuvent voter. Il faudra attendre presque un siècle, en 1944, pour que les femmes obtiennent, elles aussi, le droit de vote rendant de fait le suffrage vraiment universel. Elles voteront pour la première fois aux élections municipales de mars 1945. L'âge du droit de vote sera abaissé à 18 ans pour tous en 1974.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Dans la plupart des cas, pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020. Elle peut se faire en ligne directement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

... Lire la suite de l'article à l'emplacement du groupe Écologie, Solidarité, Citoyenneté

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali
(hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Écologie, Solidarité, Citoyenneté

Élections municipales, mode d'emploi ! (2^e partie de la tribune de Saint-Égrève Autrement)

Comment se passe une élection municipale ? Quel impact sur la Métropole ?

Contrairement à une idée reçue, les électeurs ne votent pas directement pour le Maire mais pour des conseillers municipaux qui eux-mêmes éliront ensuite le Maire et ses adjoints. La durée de leur mandat est de 6 ans. En élisant les conseillers municipaux, les électeurs votent aussi pour les conseillers communautaires qui sont renouvelés en même temps. Le nombre de conseillers métropolitains désignés par commune varie en fonction du nombre d'habitants de la commune. Saint-Égrève, 16000 habitants environ, dispose de 3 postes. Sur les 124 conseillers métropolitains à élire, 3 seront issus de notre commune.



Un scrutin proportionnel ?

Les listes candidates à l'élection municipale devront respecter deux conditions :

1- présenter un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir au sein du Conseil Municipal. Pour Saint-Égrève, il s'agit de 33 personnes sur chaque liste, 3 d'entre elles étant également candidates au Conseil Métropolitain.

2- la liste doit être paritaire et alterner les hommes et les femmes.

Le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste en tête. Les électeurs votent donc pour une liste et, à l'issue du 2^e tour, la liste arrivée en tête bénéficie de la prime majoritaire. Cela signifie qu'elle obtient d'office la moitié des sièges à pourvoir, même si elle ne franchit pas la barre des 50%. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle.

L.Amadiou, B. Ruef et E. Bruyant - groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

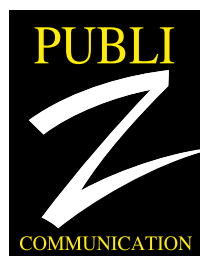
Collecte et traitement des déchets : une filière publique d'avenir !

La déchèterie de Saint-Égrève permet à 416 500 habitants de 34 communes d'éliminer ou valoriser les déchets encombrants, dangereux et toxiques. Accueillis par des agents formés et dévoués, nous les côtoyons sans nous douter de l'importance de cette filière dans notre vie : ce sont les "invisibles" de notre société alors que leur labeur dans nos déchets génère des milliards de bénéfices. Subissant une pénibilité qui ampute leur espérance de vie de plus de 15 ans, ils ont trois fois plus de risques de mourir avant 65 ans.

En septembre 2018 une douzaine de déchèteries ont été bloquées sur les 21 de l'agglomération pour dénoncer des "conditions de travail précaires", "un management autoritaire", une "flexibilité sans préavis sur l'ensemble du territoire métropolitain", le "non-respect des règles d'hygiène et de sécurité", le "recrutement basé sur l'affinité personnelle et non sur la compétence professionnelle" et le "travail obligatoire le dimanche sans majoration salariale". La grève a été soutenue par un certain nombre d'élus d'opposition dont je fais partie car les enjeux de développement et de financements pérennes de cette filière sont essentiels.

La production mondiale de déchets municipaux représente 2,1 milliards de tonnes par an. Les ménages ne sont pas la première source : l'industrie en génère 18 fois plus. La mise en décharge est la solution la plus utilisée mais tout n'est pas ramassé ou recyclé... Pour éviter que les déchets restants ne se retrouvent dans la nature ou soient exploités par le commerce illégal, d'autres solutions sont à envisager, notamment le changement de mentalités dès la conception du produit : les industriels doivent arrêter de surproduire et fabriquer davantage d'emballages recyclables. Il nous faut enfin investir des fonds publics durables dans la recherche et pour revaloriser les carrières des agents, reconnaître leur pénibilité pour rendre attractive cette filière et renforcer les effectifs statutaires et les formations.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF
<https://gaucheauthentiquetstegreve.wordpress.com/>



Communication
Edition
Régie publicitaire

PUBLI Z
COMMUNICATION

8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76



KaliServices
La qualité chez vous

SERVICE À DOMICILE
Interventions sur
Saint-Egrève et alentours



Auxiliaire de vie
Aide à domicile



Aide ménagère
(personnes actives)

9, cours de la Libération et du Général de Gaulle
38100 GRENOBLE

Tél. 04 58 00 54 92

www.kaliservicesadom.fr

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

Santé Bien-être Allô Naturopathe
Plus d'info: <https://www.allonaturopathe.com>

Amélie Fabro
Votre conseillère naturopathe

Offre exceptionnelle
Pensez à l'environnement : prenez la carte
en photo et profitez de 10% !



Tel/Skype 07 81 86 99 57 Rendez vous et consultation dans toute la France.
allonaturopathe@gmail.com
17 rue des roses 38120 Saint Egrève
SIREN : 752 485 553 / SIRET 752 485 553 00027

V. BAPST
Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !

Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

2^e Paire • Tiers payant
Parking Gratuit



LA 2^e PAIRE DE MARQUE OFFERTE
DU 14 SEPT AU 13 NOV

Les jours Krys

Voir conditions en magasin

Krys
Vous allez vous aimer

☎ **04 76 75 61 18**
optiqueduneron@krys.com
Centre Cial Les Charmettes

Aslan

Travaux de maçonnerie :
piscine, carrelage, faïence,
mur, enduit, dalle, pavé...



Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86 Saint Egreve



**MARBRERIE
DE LA VENCE**

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26
N° d'habilitation n° 9638046

**À ST-ÉGRÈVE
T3/T4**

**RÉSIDENCE
HAUT DE GAMME
Secteur Mairie**





- Résidence à taille humaine, nichée au coeur d'un espace paisible, verdoyant et résidentiel
- Espaces de vie confortables et lumineux prolongés par de belles terrasses orientées plein sud



04 76 15 21 21
trignat.fr